



# Déclarations et Discours

---

N° 74/5

## LES PROBLÈMES DES RELATIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES

Déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures,  
M. Mitchell Sharp, à la sixième session spéciale de l'Assemblée  
générale des Nations Unies à New York, le 11 avril 1974.

Le système international du commerce et des paiements est en proie à des tensions croissantes, tensions qui ont leur origine dans la pression de plus en plus grande exercée par la demande à l'égard des matières premières non renouvelables, ainsi que des ressources renouvelables de la terre. Nous sommes devenus tristement conscients de la montée d'une crise en ce qui concerne le produit le plus indispensable de tous: la nourriture.

Cette situation économique mondiale touche chacun d'entre nous d'une manière ou d'une autre. Aucun d'entre nous, à titre d'État-nation ou de simple particulier, n'est ni ne peut être isolé. Il convient donc que nous nous réunissions ici, au coeur même du système des Nations Unies, pour examiner nos problèmes communs et déterminer comment ils peuvent trouver leur solution la plus efficace grâce à une action commune.

Trois aspects de la situation générale qui se rattachent aux matières premières et au développement suscitent des préoccupations particulières:

- a) le problème de l'alimentation des personnes affamées;
- b) les effets des prix élevés de l'énergie;
- c) l'impact de l'inflation à l'égard du système international du commerce et des paiements.

En qualité d'important exportateur de certaines matières premières et d'importateur d'autres matières, le Canada aborde ces questions avec une vive conscience des rapports étroits qui existent entre les intérêts des pays importateurs et les intérêts des pays exportateurs. Il est extrêmement trompeur de faire équivaloir les intérêts des pays exportateurs et ceux des pays en voie de développement, ou les intérêts des pays importateurs et ceux des pays industrialisés. A vrai dire, l'intérêt commun qu'ont les exportateurs et les importateurs, les pays industrialisés et les pays en voie de développement à l'égard d'un système international efficace du commerce et des paiements se révélera peut-être le point saillant des discussions de la présente session.

---

La manière dont le Canada aborde ces questions est influencée par sa propre expérience. Le Canada a commencé son histoire en tant qu'exportateur de produits de base. Ce sont ces matières qui ont attiré les premiers explorateurs. L'exploitation de nos ressources naturelles a contribué à promouvoir la croissance et le développement à l'intérieur de notre économie. Celle-ci est progressivement devenue une structure plus complexe nécessitant un équilibre entre l'exploitation des ressources et la production industrielle.

De nombreux facteurs ont contribué à la croissance et au développement du Canada. Ce sont notamment:

- a) d'importants investissements étrangers;
- b) l'accès à la technologie, principalement par des voies commerciales
- c) les débouchés offerts à nos produits; et
- d) une participation générale des Canadiens aux avantages de la production des ressources.

Le rôle important joué par ces facteurs dans notre développement a fait du Canada un pays tourné vers l'extérieur, un pays où le volume de l'exportation par habitant est élevé et un pays qui dépend lourdement du commerce avec l'étranger. Il nous a également persuadés qu'une circulation internationale raisonnablement libre des éléments de la production -- capitaux, matières, équipement ou technologie -- est d'une importance cruciale pour l'industrialisation et le relèvement des niveaux de vie.

Notre expérience ne nous a jamais portés à croire qu'il y a des solutions simples aux problèmes du développement ou des formules peu compliquées qui garantiront la justice dans les relations entre pays industrialisés et pays en voie de développement. Notre scepticisme à l'égard des solutions simples s'est trouvé confirmé à la suite des efforts que nous avons déployés, au Canada, afin de réduire les écarts économiques existant entre certaines régions et de concilier les intérêts divergents des zones industrialisées et des régions productrices de matières premières au Canada. Ce problème infiniment compliqué doit être abordé de diverses manières si l'on veut aboutir à des résultats.

Je puis offrir l'assurance, toutefois, que le Canada a grand intérêt à voir régner des marchés stables et un régime des prix raisonnable pour les matières premières renouvelables et non renouvelables, y compris les denrées alimentaires.

- Nous appuyons les ententes internationales sur les produits dans lesquelles exportateurs et importateurs se trouvent représentés.

- 
- Nous sommes en faveur de l'établissement d'organes qui veilleront à ce que les décisions des sociétés multinationales soient conformes aux intérêts nationaux des pays dans lesquels elles opèrent.
  - Nous défendons le droit des pays importateurs de capitaux de définir les conditions d'acceptation des investissements étrangers. C'est ce que nous faisons au Canada.
  - Nous estimons qu'il est de l'intérêt légitime des pays producteurs de matières premières de valoriser leurs ressources.

Bref, le Canada reconnaît aux États propriétaires de ressources le droit de disposer de leurs ressources naturelles dans l'intérêt de leur propre développement économique et du bien-être de leurs populations.

Il convient de ne pas oublier que les aspirations légitimes des États qui possèdent des ressources ne peuvent se réaliser que dans le cadre d'une économie mondiale saine et dynamique. Les pays du monde peuvent devoir restreindre le taux de croissance de leur consommation de certaines matières premières, mais cela doit se faire de façon coordonnée et non au moyen de mesures qui provoquent des ruptures économiques, du chômage inutile et la baisse des revenus.

C'est pourquoi une sécurité raisonnable des approvisionnements pour les consommateurs est la contrepartie des droits des producteurs.

Des mesures soudaines et arbitraires visant les approvisionnements peuvent bouleverser gravement la coopération économique internationale. Que nous soyons producteurs de matières premières ou pays industrialisés, pays développés ou pays sous-développés, ou un peu les deux, il nous incombe à tous d'exercer nos droits souverains d'une manière qui ne soit pas contraire à l'intérêt de tous les pays et de tous les peuples au maintien d'un milieu économique favorable.

Cela est d'une importance primordiale si l'on veut que le monde entier fasse preuve de prudence dans la consommation de ressources finies. Il est extrêmement difficile, sinon impossible, de planifier rationnellement la conservation des ressources mondiales dans un milieu économique instable où les pays doivent constamment s'adapter à des fluctuations des prix mondiaux et des approvisionnements.

Je passe maintenant aux trois problèmes urgents que j'ai identifiés au début -- l'alimentation, l'énergie et l'inflation.

**Alimentation** Les denrées alimentaires sont, en dernière analyse, la plus indis-

---

pensable des matières premières. Nous en sommes très conscients, du fait que le monde se trouve devant une situation grave, déjà caractérisée par la famine et la détresse. La Conférence alimentaire mondiale qui se réunira cette année à Rome a pour mission de rechercher des solutions positives à ce problème particulièrement pressant. Nous attachons une importance particulière au travail de cette Conférence, mais le caractère urgent de la question justifie des observations supplémentaires.

Le Canada est depuis assez longtemps un grand exportateur de produits alimentaires et un important participant aux initiatives internationales en matière d'aide alimentaire. Nous maintiendrons nos apports au titre de cette dernière sur le plan bilatéral et par l'intermédiaire des organes internationaux auxquels nous donnons tout notre appui. Le Gouvernement du Canada a approuvé la semaine dernière des dépenses supplémentaires de 100 millions de dollars afin de répondre aux besoins urgents des pays en voie de développement, particulièrement dans le domaine des denrées alimentaires et des engrais. Le problème alimentaire mondial ne saurait toutefois être résolu par les seuls pays exportateurs. Il exige l'action concertée de tous les pays capables de contribuer, et un appui inébranlable à l'égard des mécanismes existants. Le Canada est heureux de la récente contribution de l'Arabie Saoudite au Programme alimentaire mondial. Des apports de ce genre sont essentiels si l'on veut relever le défi de la crise des approvisionnements alimentaires dans un certain nombre de pays.

Espérons que, cette année, la nature saura accorder de bonnes récoltes à l'humanité. Mais, si nous pouvons l'éviter, nous ne devons plus jamais permettre un tel rétrécissement de la marge qui sépare la famine de la suffisance. Je ne m'étendrai pas sur les mesures qu'il convient de prendre. Cette tâche appartient plus justement à la Conférence alimentaire mondiale. Permettez-moi de dire que, d'après moi, c'est seulement dans la mesure où les pays en voie de développement fortement peuplés pourront atteindre une plus grande mesure d'autosuffisance alimentaire que nous pourrons envisager l'avenir avec une certaine sérénité.

**Énergie** La hausse brutale du prix du pétrole et les changements intervenus dans l'offre et la demande ont eu des effets extraordinaires dans le monde entier. Comme dans le cas des autres matières premières, le Canada a abordé cette situation à la fois en qualité de producteur et de consommateur, d'importateur et d'exportateur. Parce que nous importons autant de pétrole dans l'Est du Canada que nous en exportons dans l'Ouest, ces événements ne nous ont procuré aucun avantage important du point de vue de notre balance des paiements. Bien sûr, nous n'avons pas été à l'abri de l'augmentation des prix

internationaux. Mais, contrairement à ce qui s'est passé pour nombre de pays moins fortunés, nous n'avons pas, non plus, subi de recul sérieux.

D'une façon générale, le Canada est en faveur d'un commerce mondial du pétrole qui s'exercerait dans un cadre bien ordonné, ce cadre devant assurer des prix stables à un niveau raisonnable et devant tenir compte du coût de la mise en oeuvre des nouvelles sources d'énergie classiques et non classiques que nécessite l'accroissement de la demande. Les prix doivent assurer un bénéfice équitable au producteur, sans surcharger le consommateur.

La question de l'énergie va évidemment plus loin que celle du pétrole. Elle fait entrer en jeu d'autres sources d'énergie et les technologies dont on a besoin pour les exploiter.

Je n'ignore pas que la présente session n'a pas été convoquée essentiellement pour traiter des ressources énergétiques. Celles-ci, toutefois, sont d'une telle importance en regard des sujets inscrits à l'ordre du jour que je tiens à souligner le besoin d'un dialogue constructif qui serait engagé, en un lieu approprié, au sujet de l'énergie et des problèmes qui s'y rattachent. Ce dialogue est particulièrement nécessaire entre les principaux consommateurs et les principaux exportateurs, dont les décisions sont d'une portée cruciale pour l'ensemble du monde et particulièrement pour les pays en voie de développement pauvres en ressources énergétiques. Le Canada est disposé, pour sa part, à établir des mécanismes qui permettent la consultation entre importateurs et exportateurs d'uranium.

**Inflation** Si la situation énergétique n'a eu que peu d'effets directs sur sa balance des paiements, le Canada, comme d'autres pays, ne peut espérer échapper aux pressions inflationnistes créées par la hausse des prix à un moment où l'inflation constitue déjà un grave problème international. Les termes de l'échange, ces derniers mois, ont basculé en faveur des pays de production primaire, les prix des minéraux et des produits agricoles ayant monté pour atteindre des niveaux sans précédent. Mais nous sommes tous des consommateurs -- de matières premières et de produits manufacturés --, et c'est en tant que consommateurs que nous subissons l'impact de l'inflation mondiale dans toute sa force. Je ne vois aucune solution facile à ce problème.

Les Gouvernements peuvent contribuer à redresser la situation en poursuivant de justes politiques. Il est inévitable, toutefois que les prix actuels de l'énergie entraînent de toute nécessité une restructuration des marchés internationaux, qu'il faudra nécessaire-

ment mettre un certain temps à effectuer. Chaque pays devra relever le défi en adaptant son économie à une situation changée.

L'action internationale qui s'impose d'urgence, si nous voulons faire face à la nouvelle situation, doit comprendre la libéralisation des arrangements commerciaux, l'expansion de l'aide au développement, et la réorganisation systématique et progressive du système monétaire au sein du Fonds monétaire international, afin que la création de liquidité internationale soit soumise à une discipline convenue.

#### Réaction du Canada

Devant ces graves priorités, le Canada a revu ses propres engagements. Sous réserve de l'approbation du Parlement, le Gouvernement du Canada a l'intention de prendre diverses mesures afin de contribuer à remédier à la situation des pays en voie de développement les plus gravement touchés.

- Nous verserons notre apport de 276 millions de dollars en vue de la quatrième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement.
- Nous permettrons que soient engagés à l'avance nos deux premiers versements à l'IDA, si cela semble souhaitable.
- Comme je l'ai mentionné plus tôt, le Gouvernement du Canada a approuvé la semaine dernière un crédit de 100 millions de dollars en plus du programme prévu à l'origine, afin de répondre aux besoins urgents des pays en voie de développement, notamment en matière de produits alimentaires et d'engrais. Pour l'année qui vient, les dépenses du Canada au titre de l'aide au développement doivent atteindre 733 millions de dollars, par rapport à 571 millions l'an dernier.
- Nous procédons également à une réévaluation de l'ensemble de notre programme, afin que l'aide au développement soit dirigée vers ceux qui en ont le plus besoin et vers des secteurs où il faut agir d'urgence. Les mesures immédiates comprendront un appui à la balance des paiements au moyen de subventions rapides et de prêts à des conditions faciles pour l'achat de produits essentiels. Les mesures à longue échéance visent à faciliter l'exploitation des sources d'énergie. Cette adaptation des programmes d'aide au développement est une chose difficile, mais elle est nécessaire.

Dans ce contexte, le Gouvernement du Canada estime que tous les pays qui ont des ressources appropriées ont le devoir d'examiner de près leur propre situation et de prendre des mesures pour soulager le sort malheureux des pays qui ont été durement frappés par

la crise actuelle de l'énergie. Il y a des signes encourageants permettant de croire que les pays ayant profité le plus de l'augmentation des prix du pétrole prendront de fait des mesures concrètes pour fournir de l'aide à des conditions de faveur.

La coopération internationale doit connaître à cet égard un élan nouveau, grâce auquel on aura pleinement recours aux institutions internationales reconnues qui ont de l'expérience et des connaissances techniques à l'appui de l'oeuvre du développement. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), le Programme alimentaire mondial, et les Banques régionales de développement sont tous des organismes qui peuvent mettre d'abondantes connaissances techniques à la disposition de la communauté internationale; ils offrent donc à ce titre les moyens d'une action prochaine et efficace.

Certaines de ces institutions ont déjà commencé à adapter leurs activités à la nouvelle situation. Elles ont toutes les raisons de poursuivre ce travail d'adaptation, de mettre au point des politiques et des critères révisés, d'élaborer de nouveaux programmes et de nouvelles techniques, conçus en fonction des circonstances actuelles.

Enfin, le Gouvernement du Canada a décidé de mettre en vigueur, le 1er juillet 1974, son système de préférences tarifaires généralisées en faveur des pays en voie de développement. Mon collègue, le ministre des Finances, annoncera sous peu les détails de ce régime à Ottawa.

Le Canada prend certaines mesures afin de contribuer à un allègement des problèmes dont est saisie la présente session extraordinaire. Mais aucune de ces mesures n'est aussi importante, à mon avis, que notre intention de collaborer sans réserve avec les autres pays:

- pour effectuer les redressements qui s'imposent dans le cas du système international du commerce et des paiements;
- pour régler les problèmes du commerce des produits;
- pour réduire les obstacles au commerce des produits;
- pour appuyer les institutions établies d'aide au développement.

Il existe déjà des mécanismes de coopération mondiale qui fonctionnent très bien. Servons-nous-en!

Sans d'étroites consultations au sein des organismes compétents, il y a peu d'espoir de maintenir un réseau efficace de relations internationales sur le plan économique. Des conditions de désordre et

d'affrontement soutenu peuvent offrir des avantages à court terme à certains, mais leurs conséquences à long terme seraient nuisibles ou dangereuses pour tous les pays.

Les modes de la coopération internationale doivent subir une adaptation constante afin de pouvoir tenir compte des tendances et réalités de l'heure. Cette adaptation peut être de faible ou de grande envergure. Il y a lieu de prévoir qu'une remise en ordre et une réadaptation des relations économiques internationales résultent des nombreuses consultations bilatérales, dont:

- les négociations monétaires en cours et les négociations commerciales multilatérales;
- les discussions et les consultations qui se poursuivent au sujet des produits;
- l'évolution des codes internationaux de conduite dans divers domaines;
- les mécanismes qui permettent de répondre à des besoins urgents, comme le service spécial envisagé au sein du FMI, possibilité que nous avons encouragé le Directeur général à explorer;
- l'évolution des nouvelles techniques de gestion des ressources, y compris des politiques de conservation.

Nous sommes au milieu d'une période de transition, d'une portée inégalée à bien des égards.

La session extraordinaire de l'Assemblée générale constitue un important pas en avant dans ce processus. Nous sommes heureux de l'occasion qui nous est ainsi fournie de mieux comprendre les problèmes dont nous sommes saisis. La délégation du Canada en abordant les problèmes des matières premières et du développement, adoptera une attitude positive et réaliste. Elle cherchera, en présentant ses propres points de vue et propositions, à tenir pleinement compte des intérêts des autres. Elle sera guidée par la conviction que nous avons tous intérêt à une économie mondiale saine et viable.

S/C